Candeur

Les journaux ont publié la dépêche que voici:

«La presse reproduit. un grand nombre de déclarations faites par des officiers de terre et de mer, qui affirment tous refuser formellement de comparaître, au cas où ils seraient cités, devant le tribunal de l'Entente. Aucun commandant de sous-marin ne se présentera. Plusieurs de ces officiers se sont réfugiés déjà en territoire neutre; d'autres annoncent qu'ils se suicideront si on veut les contraindre à se laisser juger.

«La Société des officiers allemands prépare un nouveau message aux officiers des armées de tous les pays. Ce message déclare que les soldats allemands et leurs chefs n'ont fait que leur devoir vis-à-vis de leur patrie; ils ajoutent que, en lisant l'Histoire, on peut constater que, dans toutes les guerres, les soldats de tous les pays n'ont pas agi autrement qu'eux.»

C.Q.F.D.